



Compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2005

- Propreté

1- Les équipes de la DPE sont actuellement mobilisées par la mise en place de la deuxième collecte hebdomadaire des déchets recyclables qui démarrera le 19 décembre (affichages dans les immeubles, autocollants sur les bacs..).

La « semaine de la propreté » de septembre qui a dû être annulée sera reportée probablement en janvier. Il y aura donc 3 « semaines de la propreté » en 2006, en début d'année, puis fin mai et à la rentrée de septembre.

2- Campagne anti dépôt de vracs: dès la semaine prochaine, les équipes apposeront les affichettes jaunes sur les porte sacs comme prévu.

3- Suivi du contrat de propreté : visite de terrain le 2-11-05 M. Egg

4- Nuisances rue Crespin du Gast

Des interventions ont été faites auprès du commissariat, des inspecteurs de la DPP et de la directrice de l'Opac.

- Initiative propreté, hygiène, santé

Le centre social Le Picoulet nous a donné son accord pour que l'exposition de l'Institut Pasteur ait lieu dans ses locaux fin janvier. Restait à savoir si l'exposition était encore disponible !

En vue du démarrage de cette action, nous avons mis au point un courrier destiné aux médecins, aux services sanitaires et sociaux, aux associations concernées, aux écoles et collèges du quartier proche.

L'aide de chacun d'entre nous sera aussi précieuse.

cf. lettre en annexe

Dernière minute : L'Institut Pasteur est d'accord pour la semaine du 23 au 29 janvier. Les courriers ont été envoyés le 28 octobre.

- Environnement et nuisances sonores

Le recensement des règles qui doivent être respectées tant par les habitants que par les commerces et des modalités de recours a commencé. Un premier point a été fait. A noter que le numéro spécial de septembre du Particulier traite de cette question. Une rencontre est prévue avec les services de la prévention du commissariat du 11^{ème}.

Deux participants nous informent de leurs actions (pétitions, courriers..) contre le bruit rue Oberkampf. Des contrôles ont entraîné la fermeture de 2 établissements de distribution rapide pendant 2 mois pour défaut d'hygiène. Mais les problèmes de bruit demeurent, notamment après la fermeture des établissements.

- Renouvellement des conseils de quartier : invitation à faire acte de candidature.

La commission Propreté et Environnement